



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**Médaille Bronze J.S.E.A 01.01.2021 - édition du  
17/02/2021**



## **ARRÊTÉ**

**portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse,  
des sports et de l'engagement associatif, au titre de la promotion  
du 1<sup>er</sup> janvier 2021**

**\*\*\*\***

### **LE PREFET DES ALPES-MARITIMES**

**Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- VU le décret n° 70.26 du 8 janvier 1970 relatif à la médaille de la jeunesse et des sports ;
- VU le décret n° 83.1035 du 22 novembre 1983 relatif aux caractéristiques et aux modalités d'attribution de la médaille de la jeunesse et des sports modifiant le décret n° 69.942 du 14 octobre 1969 ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU l'arrêté de M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse et des sports du 5 octobre 1987, fixant les modalités d'application des dispositions du décret n° 83.1035 du 22 novembre 1983 portant attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports ;
- VU la circulaire n° 87.197 du 10 novembre 1987 de M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé de la jeunesse et des sports;
- VU l'avis du 16 décembre 2020 de la commission départementale chargée d'examiner les candidatures pour l'attribution de la médaille de bronze de la jeunesse et des sports dans la limite du contingent annuel notifié par la ministre des sports.

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet :

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** – Au titre de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la médaille d'honneur de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze, est décernée à :

- M. Jean-Luc BLANCAFORT demeurant à CAGNES-SUR-MER
- Mme Sylvie CHARLET demeurant à ANTIBES
- M. Frédéric CHENU demeurant à NICE
- M. Bernard CONSONNOVE demeurant à ST ANDRE DE LA ROCHE
- Mme Charley DEVEAU demeurant VALLAURIS
- Mme Agnès FANTINO demeurant à NICE
- Mme Aurélie GRATAY demeurant à ANTIBES
- M. Benjamin HAUPAIX demeurant à GRASSE
- M. Marc LAUPIE demeurant à CAGNES-SUR-MER
- Mme Janique MONTARIOL née BOURGOIN demeurant à MANDELIEU-LA- NAPOULE

**Article 2** – le sous-préfet, directeur de cabinet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Alpes-Maritimes

Fait à Nice, le 17 DEC. 2020

Le Préfet

  
Bernard GONZALEZ

S O M M A I R E

Prefecture des Alpes-Maritimes.....	2
Cabinet.....	2
Medaille Bronze Jeunesse Sports .....	2
Medaille Bronze J.S.E.A 01.01.2021.....	2

Index Alphabétique

Medaille Bronze J.S.E.A 01.01.2021.....	2
Cabinet.....	2
Prefecture des Alpes-Maritimes.....	2